



L'Atelier des droits sociaux Asbl

Rue de la Porte Rouge 4 – 1000 Bruxelles

02.512.02.90

<http://atelierdroitssociaux.be>

Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la capsule vidéo :

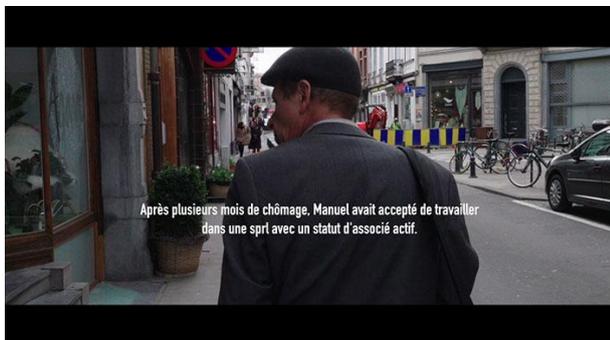
Le statut d'associé actif est-il vraiment un choix ?

Notre société propose-t-elle des choix adaptés en matière d'emploi ?

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette capsule peut être visionnée librement sur le site de l'Atelier des droits sociaux.

Le statut d'associé actif est-il vraiment un choix ? Notre société propose-t-elle des choix adaptés en matière d'emploi ?



Éditeur : **L'Atelier des droits sociaux Asbl**

Mise en ligne : **Juin 2019**

Thématiques :

Droit du travail

Thème principal :

Le plein emploi est-il encore possible et sous quelle forme ?

Les mesures prises par les gouvernements successifs ont bien du mal à atteindre les objectifs de remise à l'emploi qu'ils se sont fixés successivement.

Certes, les statistiques évoquées dans la presse tendent à démontrer que la situation s'améliore, mais quelle réalité se cache derrière ces statistiques ?

Les bénéficiaires des allocations de chômage diminuent sensiblement, encore faudrait-il « tracer » ceux qui sortent des statistiques afin de mettre en évidence dans quelles statistiques ils se retrouvent : bénéficiaires d'une aide du CPAS, dépendants d'autres personnes (parents, amis,...), salariés ou travailleurs indépendants ?

Cette dernière option est parfois choisie en désespoir de cause afin de permettre des rentrées qui sont bien souvent surévaluées. Une des propositions en vogue depuis quelques années est le statut d'associé actif.

L'associé actif est l'associé qui, dans la société, exerce une activité en vue de faire fructifier le capital qui est en partie le sien.

Ce statut méconnu des travailleurs provoque des situations de désarroi face aux difficultés administratives et financières qui aboutissent bien souvent à une perte des droits sociaux.

Objectifs :

Mettre en garde le public pour qu'il s'informe et lui permettre de faire un choix en connaissance de cause lorsqu'une opportunité de travail avec un statut d'associé actif se présente.

Pistes d'animation :

La capsule réalisée doit attirer l'attention du public sur le risque engendré par le statut d'associé actif. Elle doit pouvoir provoquer des réactions lors d'animation réunissant le tout public afin de dégager les thèmes suivants :

- Quand est-on un travailleur indépendant?
- Comment s'assurer que ce statut est correctement octroyé ?
- Qu'implique le statut de travailleur indépendant au niveau des droits sociaux,
- Quelles sont les pistes en cas de problèmes avec la société qui « emploie » des associés actifs ?
- Quelles sont les institutions qui peuvent intervenir?
- Comment sauvegarder les droits sociaux, y compris éventuellement les allocations de chômage?
- Le CPAS peut-il intervenir,
- ...

La capsule a été réalisée pour pouvoir amener les travailleurs à s'interroger sur le bien-fondé du choix à faire en termes de travail.

Les gouvernements successifs ne cessent de mettre en place des mesures incitant les travailleurs à faire le choix du travail indépendant, sans toutefois mettre en exergue les risques et les implications en matière de droits sociaux.

Propositions de thèmes à débattre :

- Dans quelle mesure le statut indépendant est-il réellement un choix professionnel ?
 - Quelles mesures favorisent-elles ce choix, sont-elles bénéfiques au travailleur ?
 - En Belgique, comment est organisée la sécurité sociale des travailleurs salarié par opposition à celle du travailleur indépendant ?
 - La politique en matière d'emploi est-elle adaptée à la majorité des chercheurs d'emploi ?
 - Comment promouvoir le statut du travailleur indépendant afin de ne cibler que ceux et celles qui ont les qualités et le profil du travailleur indépendant?
-